

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. FEV. 14 1924

J. G. BOUCHER, rédacteur

TRAVAILLONS CHEZ NOUS

Assis à mon pupitre, la tête dans les mains, je demandais à mon imagination les meilleurs conseils que je pourrais donner à mes amis de la classe agricole. La connaissance des théories de l'agriculture s'est montrée tellement nécessaire et fructueuse, qu'il me semblait opportun d'énumérer, après plusieurs autres, les nombreux avantages des connaissances agricoles. En feuilletant l'édition de samedi dernier de l'"Action Catholique" de Québec, mon attention fut attirée par un article qui, après lecture faite, m'enleva tout idée de composition. J'avais un article tout fait, très approprié à nos conditions; pourquoi ne pas le reproduire, puis que la direction de la Page Agricole de l'"Action Catholique" m'en a si généreusement autorisé. Ainsi, lecteurs, de quelque profession ou métier que vous soyez, lisez attentivement.

J.-G. B.

"Tout le monde connaît le petit proverbe: Aide-toi, le Ciel t'aidera! Il est vrai pour tout le monde, il est tout particulièrement vrai pour l'agriculteur.

Si, comme la Page Agricole, tous les journaux et les revues qui se disent dévoués aux intérêts de l'agriculteur savaient détourner un peu l'attention des critiques des gouvernements, des octrois de toutes sortes pour l'orienter vers une économie plus sage, vers un effort plus persévérant, vers des méthodes de culture plus rationnelles, on créerait, il me semble, un meilleur esprit; on relèverait le moral de tous les découragés. Pour atteindre ce but désirable, l'agriculteur devrait lire et mettre en pratiques les méthodes recommandées, fruits d'expériences coûteuses que seules peuvent se permettre les Ecoles d'Agriculture et les fermes expérimentales.

Je regrette de le dire mais ils sont rares les cultivateurs qui ont mis à profit le cours élémentaire qu'ils ont reçu. Sortis de l'école un grand nombre ne pratiquent plus, ne prennent pas l'habitude de lire un bon journal, une revue agricole, de tenir une comptabilité, de se servir enfin des quelques connaissances acquises pour améliorer la bonne terre canadienne, pour rendre plus prospère cette industrie fondamentale qu'est l'agriculture.

Plusieurs ont continué à travailler intellectuellement, ils ont conservé certaines formes de langage et de manières, enfin ils ont manifesté un certain idéal. On les a découragés ou on les a jugés trop intelligents pour s'occuper d'agriculture. Ils ont réussi, pour quelques uns et nous ont fait l'honneur dans l'industrie mais la plupart sont devenus, commis, employés civils, ingénieurs sur les chemins, conducteurs de tramways, chauffeurs d'automobile, tisserands dans les manufactures américaines ou simplement socialistes dans les ruelles des grandes villes. Orientés vers l'agriculture ils auraient rendu d'immenses services au travailleur des champs, ils auraient pu même ambitionner de le représenter dans nos parlements.

Enfin, dans toutes nos paroisses, il y a des familles, que je voudrais plus nombreuses, où l'on conserve le bien des ancêtres en même temps que les belles traditions de notre race. Elles travaillent, ménagent, prospèrent. Elles font instruire et établissent leurs enfants. Elles préparent et donnent de bons citoyens, de bonnes mères de familles. Tous les ans, leurs fermes deviennent plus fertiles grâce aux meilleures méthodes qu'elles savent adopter.

On ne cabale plus les chefs de ces familles pour les engager à faire partie du Cercle Agricole; on ne les supplie pas pour l'amour du bon Dieu d'assister aux conférences agricoles, ils n'ont pas besoin des faveurs gouvernementales; leur succès tient à leur mentalité, à la noblesse de leur caractère.

J'ai un peu lu ce qui s'écrit, un peu vu ce qui se passe, un peu entendu ce qui se dit. Je ne suis pas infailible mais je crois pouvoir dire: le découragement et le panique engendrent le découragement et la panique. On a tort de perdre foi en l'avenir, on a tort de faire vibrer dans les discours, dans les tribunes libres, la note décourageante, on a tort de regarder toujours du côté du gouvernement, comme si de là doit venir infailliblement le salut.

N'avons-nous pas depuis longtemps nos écoles d'agriculture, nos écoles ménagères, nos cercles agricoles, nos cercles de fermières, nos conférenciers, nos fermes expérimentales, nos cours agrégés, nos expositions provinciales, régionales et scolaires? Si avec tout ça, on manque d'enseignement agricole c'est qu'on est réfractaire, c'est que l'on tient absolument aux vieilles routines, sources véritables des maux dont souffre l'agriculture.

Pour guérir un mal il faut le savoir regarder en face et y appliquer les remèdes supposés les meilleurs. Des hommes compétents ont déjà, avec le meilleur esprit, énuméré des remèdes. Me permettra-t-on de toucher un tout petit peu, ce sujet difficile et délicat?

Le mal, il me semble, tient à une mentalité qui s'est faite lentement et que des circonstances économiques nous permettent d'en goûter les fruits amers. Or la mentalité d'un peuple se fait et se refait par l'éducation. Les parents ne l'oublions pas, sont les premiers les plus puissants éducateurs de l'enfant. Donc, dans la famille, cessons, devant les petits, de broyer du noir, de ne montrer que les côtés misérables de l'agriculture comme si cet état le seul à avoir ses ennemis. Sachons dire à nos enfants de ne pas se laisser éblouir par les apparences, de ne pas écouter les invitations multipliées de la parenté passé aux Etats-Unis.

Sachons leur dire les dangers que courent nos frères de là-bas; l'impossibilité où se trouvent plusieurs de revenir au pays; les succès incontestables de quelques uns mais le déclin et les regrets du plus grand nombre. Sachons nous renseigner et faire avec persévérance et avec suite, un bon travail chez nous. Comptons sur Dieu et sur l'effort quotidien. Prenons garde de jalouser celui qui réussit, sachons au contraire l'imiter, prendre ses conseils, encourager nos voisins. Méritons le respect que nous réclamons des autres classes par une instruction convenable, par notre savoir faire, par la bonne tenue de nos foyers et surtout par l'amour profond de notre état.

Dois-je ajouter que dans toutes nos maisons d'éducation, depuis l'école élémentaire du rang jusqu'à l'Université, on devrait parler assez d'agriculture pour que dans dix ou vingt ans, les professionnels et les clercs connussent assez l'agriculteur et l'agriculture pour comprendre, aimer, aider le travailleur en général pour descendre jusqu'à lui par la bienveillance et l'intérêt, par des salaires raisonnables, proportionnés à sa bourse, par le travail exemplaire, par le sacrifice qui entraîne.

Un véritable ami de l'agriculteur.

TRIBUNE LIBRE

ASSEMBLEE A L'ECOLE D'EDMUNDSTON

LE 20 FEVRIER

Une assemblée des contribuables du district d'école de la Ville d'Edmundston est annoncée pour, mercredi prochain, le 20 février.

L'avis officiel mentionne que le but de l'assemblée est pour autoriser le bureau des commissaires à pouvoir plus d'accommodation pour les enfants qui fréquentent les écoles publiques.

L'avis en question cache un peu le jeu du bureau des commissaires. Il n'y a pas besoin d'une assemblée spéciale pour autoriser le bureau des commissaires à trouver et à louer des appartements pour loger les élèves. Pourquoi ne pas agir franchement et dire au public que le but de cette assemblée est de demander l'autorisation de faire un nouvel emprunt pour construire une nouvelle école.

Nous venons de construire deux écoles. La population d'Edmundston a malheureusement diminué depuis l'ouverture de ces deux écoles; c'est un fait indiscutable. Alors comment se fait-il que les écoles que nous avons construites, à si grands frais, sont trop petites pour loger tout notre monde, même après une diminution de population. Est-ce manque d'organisation, depuis trois ans, à faire connaître la ville d'Edmundston. Tous ceux qui ont à cœur le développement, le progrès de notre ville, devraient encourager le plus possible cette organisation et prêter généreusement leur concours aux officiers.

Programme Officiel: Voici le programme des Cours de l'été prochain: Juillet 4 Presqu'Isle et Houlton, Semaine du 7 juillet: Caribou, Semaine du 14 juillet Woodstock, Semaine du 21 juillet Fredericton, Semaine du 28 juillet Edmundston, Semaine du 4 août Presqu'Isle, Semaine du 11 août Fort Fairfeld, Semaine du 18 août Caribou, Semaine du 25 août Houlton, Semaine du 1 Sept Presqu'Isle, Semaine du 8 Sept Woodstock, Semaine du 15 Sept Fredericton.

Quand on emprunte, il faut payer intérêts. Il est trop tard alors de crier aux taxes. Il est mieux de prévoir et de ne pas s'engager pour plus que ses moyens.

Allons donc à l'Assemblée de mercredi prochain pour voir quel le sorte de chat sortira du sac. Contribuable.

HOCKEY! HOCKEY!!

Dimanche prochain, notre club local rencontrera le club de Hockey de Woodstock. Comme les deux équipes sont bien entraînées et de grande valeur, la partie promet d'être très intéressante. Nous espérons que le public encouragera de sa présence et de ses applaudissements notre club.

Samedi soir, les élèves de l'École technique rencontreront le club de hockey du High School de Woodstock. Allons voir les jeunes à l'oeuvre.

EDMUNDSTON ENTRE DANS LE CIRCUIT

LES DATES DES COURSES POUR LE CURCUIT NOUVEAU-BRUNSWICK ET MAINE SONT ANNONCEES

Le Woodstock Driving Club a donné, jeudi dernier, un banquet en l'honneur des organisateurs du Circuit Nouveau-Brunswick et Maine. Plusieurs représentants de Presqu'Isle, Fort Fairfield, Houlton, Fredericton, Edmundston et Woodstock assistèrent à cette réunion.

C'est avec enthousiasme que les membres présents acceptèrent de substituer Edmundston à St-Steph, dans le programme des courses de l'été prochain. Notre ville doit reconnaître le développement qu'ont apporté MM. J.-W. Hall, J.-F. Rice et T.-M. Richards pour obtenir que l'Edmundston Driving Club fasse partie du circuit.

Les courses que nous avons pendant le cours de l'été amènent beaucoup d'étrangers dans la ville et sont par la même une source de revenu considérable pour les marchands, hôteliers, restaurateurs, etc. Il est de notre opinion que l'Edmundston Driving Club, par ses dévoués officiers, a contribué plus que toute autre organisation, depuis trois ans, à faire connaître la ville d'Edmundston. Tous ceux qui ont à cœur le développement, le progrès de notre ville, devraient encourager le plus possible cette organisation et prêter généreusement leur concours aux officiers.

Programme Officiel: Voici le programme des Cours de l'été prochain: Juillet 4 Presqu'Isle et Houlton, Semaine du 7 juillet: Caribou, Semaine du 14 juillet Woodstock, Semaine du 21 juillet Fredericton, Semaine du 28 juillet Edmundston, Semaine du 4 août Presqu'Isle, Semaine du 11 août Fort Fairfeld, Semaine du 18 août Caribou, Semaine du 25 août Houlton, Semaine du 1 Sept Presqu'Isle, Semaine du 8 Sept Woodstock, Semaine du 15 Sept Fredericton.

ASSEMBLEE DISTRICT No 1 EDMUNDSTON

Avis est par les présentes donné qu'une assemblée des contribuables du district No 1 d'Edmundston, appelée par l'Inspecteur, sera tenue le 20 courant à 7.30 P. M., dans la salle de l'École Publique pour discuter les moyens à prendre afin d'agrandir l'école actuelle, ou construire une autre école, ou de discuter les moyens à prendre pour accommoder les enfants et voter l'argent nécessaire s'il y a lieu.

LES COMMISSAIRES.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège social: MONTREAL

Capital autorisé \$5,000,000.00
Capital payé \$3,000,000.00
Fonds de Réserve et Profits Accumulés \$1,525,000.00

122 Succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard.

1o.- Vous pouvez déposer vos argent toujours remboursables à demande et recevoir 3 p.c. d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 31 mai et le 30 novembre de chaque année.

2o.- En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces Messieurs examinent les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

3o.- Pour la commodité de tous, les dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.00) sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Succursale à Edmundston:
Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage.
F.-H. BOURGOIN, gérant local.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

L'ASSEMBLEE ANNUELLE A EU LIEN LE 6 FEVRIER AUGMENTATION DES DEPOTS DE \$3,749,000.

Le rapport annuelle de la Banque Provinciale du Canada publié ailleurs dans notre journal démontre la confiance dont jouit cette institution canadienne-française. Ainsi ses obligations au public, dépôts, etc., qui sont aujourd'hui d'une somme de \$32,797,000, accusent une augmentation de \$3,749,000 sur les chiffres précédents.

L'actif de la Banque est maintenant de \$38,374,000 dont \$19,389,000 d'actif liquide, savoir: la somme de \$6,650,000 en caisse et en banque, celle de \$7,633,600 en obligations du Dominion du Canada, ou encore provinciales, municipales et scolaires, etc., aussi la somme de \$5,105,000 en prêts à demande et à courte échéance, garantis par des obligations d'une valeur marchande qui suffit à les couvrir. — L'actif liquide est donc d'un pourcentage de 58 p.c., des obligations dues au public.

Les profits de l'exercice écoulé, au 30 novembre dernier, (17 mois d'opérations) ont été de \$583,696.14, soit au pourcentage de 13.73 pour le période écoulée sur la capital versé de la Banque, trois millions de dollars. La réserve de profits accumulés est maintenant d'un million et demi, soit 50 p.c., à été payé aux actionnaires, soit la somme de \$382,500, et celle de \$115,000 a été portée au fond contingent.

La Banque Provinciale du Canada compte maintenant 122 succursales toutes établies dans les provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau Brunswick et de l'Île du Prince Edouard.

Les actionnaires de la Banque ont, depuis sa fondation, prohibé tous prêts aux directeurs ou à aucun d'eux. Chaque mois, les commissaires-censeurs de la Banque, — elle a pris depuis longtemps cette initiative particulière de les faire élire par les actionnaires à leur assemblée annuelle — doivent faire un examen de l'actif de la Banque, et s'assurer si au moins 50 p.c. de cet actif comprend des valeurs liquides immédiatement réalisables, ou sur lesquelles la Banque pourrait facilement emprunter en cas de déventualité. En d'autres termes, ses dépôts d'épargne sont sauvegardés par ce système spéciale.

Lisez le MADAWASKA

LE SPORT

EDMUNDSTON BAT ST-LEONARD.

Le Club St-Léonard a été défait, dimanche dernier; dans une partie très contestée. En effet la première période se termina 1 à 0; la deuxième période fut très rapide et le résultat, à l'intermission était de 2 à 1 en faveur des nôtres; à la troisième période les St-Léonard semblèrent faiblir et trois points furent enregistés par Edmundston, tandis qu'ils ne comptèrent qu'un point portant le résultat final à 5 à 2 en faveur d'Edmundston.

Alignement

Edston. gardien E. Roy
Jessop. Point Violette
Hébert A. Cover Mowat
Hébert F. Cover Mowat
Sarlabous E. A. Dr. Ruest
Thibaudeau F. A. Ga. Villion
Fournier F. Centre. Shannon

COURSES SUR LA GLACE

Dimanche dernier, il y eut des courses très intéressantes sur la glace, sur la rivière St Jean. La distance d'un quart de mille fut parcourue avec rapidité.

Lilian R., conduite par E.-E. Fournier arriva bonne première dans tous les essais, parcourant la distance en 31 secondes. Ce temps est le plus vite fait à Edmundston. Si la température le permet, il y aura des courses sur la glace, à tous les dimanche, d'ici au printemps.

FUNERAILLES

Mercredi le 13 février avait lieu à Fort Kent, Maine, les funérailles de M. Philippe Courey, fils aîné de Solim Courey,

50 gerbes de fleurs furent envoyées à la famille comme marque de sympathies. Le cortège fut très nombreux. Le service fut chanté avec diacre et sous-diacre. Le chant fut exécuté par les enfants du couvent.

En signe de deuil, les magasins de Fort Kent furent fermés pendant le service.

On remarquait parmi les parents et amis MM. Antoine Courey, Daniel Salomon, Antoine Salomon, Isaac Morry Providence, R.-L. M. et Mde Deep, John Domet, North Adams, Mass., Joe Wobby, David Ziter, Antoine Courey, Barry, Vt., C.-E. Sabaag, Lewiston, Me., Joe Lésha, New York City, M. et Mde Jos David, M. Camille David, Edmundston, N. B. et plusieurs autres.

1922-23

La Banque Provinciale du Canada

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900
SIEGE CENTRAL: 7 et 9, Place d'Armes, MONTREAL, Canada.

CAPITAL AUTORISE: \$5,000,000.00
CAPITAL PAYE ET SURPLUS: \$4,500,000. (au 30 novembre 1923)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: l'Honorable sir Hormisdas LAPORTE, C.P., ex-maire de Montréal; président "Laporte-Martin, limitée"; président "Société d'Administration générale"; vice-président "Crédit Foncier Franco-Canadien".
Vice-Président: M. W.-F. CARSLY, Montréal.
Vice-Président: M. Tancrede BIENVENU, Administrateur "Lake of the Woods Milling Co."; administrateur local "Guardian Assurance Co., Ltd"; administrateur "Crédit Foncier Franco-Canadien".
Monsieur G.-M. BOSWORTH, Président "Canadien Pacifique Steamships Limited".
L'Honorable Némèse GARNEAU, C.L., Québec, Président "Les Prévoyants du Canada".
Monsieur Emilien DAOUST, Président "Librairie Beauchemin, Limitée"; président "Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal"; commissaire du Port de Montréal.
Monsieur S.-J.-B. ROLLAND, Président "Compagnie de Papier Rolland, limitée".

BUREAU DE CONTROLE POUR LE DEPARTEMENT D'EPARGNES

(Commissaires-Censeurs)
Président: L'Honorable N. PERODEAU, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.
Vice-Président: J.-Aug. RICHARD, Président "Fashion Craft Manufacturers, Limited"; administrateur "Université de Montréal"; commissaire-censeur "Crédit Foncier Franco-Canadien".
L'Honorable E.-L. PATENAUE, C.P., M.P.P., Administrateur de l'Alliance Nationale.

BUREAU CHEF

Directeur général: TANCREDE BIENVENU
M. LAROSE, Surintendant Général. J.-A. TURCOT, Secrétaire.
Chs.-A. ROY, Chef du Bureau des Crédits.

VINGT-TROISIEME ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES, TENUE LE 6 FEVRIER A MIDI.

RAPPORT PRESENTE AUX ACTIONNAIRES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 FEVRIER 1924.

Messieurs: Nous avons l'honneur de vous présenter notre Rapport, et de vous remettre à votre approbation le compte de l'exercice terminé le 30 novembre 1923.

Dans nos deux derniers Rapports, nous faisons ressortir l'influence défavorable de la crise mondiale sur les affaires en général.

Ce malaise a été moins intense pendant l'exercice écoulé, et cela, grâce à la récolte abondante dont le Canada a bénéficié généralement. Mais notre pays et les Etats-Unis, dont nous subissons nécessairement l'influence n'échappent pas à la répercussion des événements qui se déroulent en Europe, et tant que les problèmes internationaux d'ordre financier et économique n'auront pas été résolus, le malaise actuel subsistera. Aussi, le coût de la vie n'a pas diminué depuis un an, et d'après les statistiques fournies par le département du Travail à Ottawa, l'on constate que le budget d'une famille de cinq membres, dans les villes, donne une moyenne de \$21.18 par semaine pour 1923, contre \$21.15 pour 1922; et le prix coûtant de 29 produits alimentaires absolument nécessaires à la vie a été de 10.73 pour l'an 1923, contre \$10.30 pour 1922, et n'était que de \$7.96 pour l'an 1914. Une telle situation est de nature à faire réfléchir.

Avant de traiter les questions relatives aux affaires de votre Institution, nous avons le regret de rappeler à votre souvenir la perte cruelle que votre Banque a éprouvée par la mort de l'honorable Sir Alexandre LACOSTE, président du Bureau des Commissaires-censeurs depuis sa fondation: il n'avait cessé d'apposer à la Banque le concours le plus dévoué, et sa grande renommée comme juriconsulte et aussi comme Juge-en-chef de cette Province a contribué pour une très large part aux succès de votre Institution. Vous vous souvenez, Messieurs, au profond regret que sa mort nous fait éprouver.

Nous avons appelé l'honorable N. Pérodeau, N.P., ci-devant vice-président du Bureau des Commissaires-censeurs, à remplacer l'honorable Sir Alexandre LACOSTE, comme président du même bureau et nous avons donc maintenant le plaisir de compter dans notre organisation le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec. Nous sommes de la circonstance pour offrir au nouveau Lieutenant-Gouverneur, nos plus sincères félicitations.

L'Honorable E.-L. Patenaude, avocat, et membre du Parlement provincial, a été nommé pour remplacer le siège laissé vacant; votre institution aura donc désormais l'avantage de bénéficier du concours de cet homme distingué, et nous ne doutons pas que vous apprécierez cette heureuse nomination.

Au cours de cet exercice, nos opérations de banque proprement dites ont été nécessairement moins actives eu égard surtout à la période de crise qui s'est continuée, et partant, il fallait observer une grande prudence dans le but d'éviter de mauvais prêts, car, comme vous le savez, les faillites commerciales ont été nombreuses. Nous notons heureusement une diminution sensible depuis quelque temps et nous croyons que les quelques changements apportés à la Loi des faillites ont contribué à cet heureux effet. Notre Département des Prêts commerciaux est toujours minutieusement examiné par l'Exécutif de la Banque, et votre Conseil d'Administration a toujours pris les moyens nécessaires pour connaître la véritable situation de notre portefeuille; le Directeur de votre Institution a toujours été composé comme vous le savez, d'hommes dont le caractère et le savoir profond des affaires ont été une garantie certaine de la valeur de l'Actif.

Les créances douteuses ont été amorties par des Réserves considérables plus que suffisantes par les Auditeurs des Actionnaires, et leur certificat en fait foi.

L'Actif global de la Banque s'élevait au 30 novembre dernier au chiffre de TRENTE-SEPT MILLIONS DE DOLLARS, et de ce montant, une somme de \$19,389,000 représente l'Actif liquide, dont \$6,650,000 en caisse et en Banque, \$7,633,000 en Obligations des gouvernements, Corporations municipales, scolaires, et autres, et \$5,105,000 de prêts remboursables A DEMANDE et garantis par nantissement de titres; soit, en tout 59 p.c. de la somme due au public, dépôts, etc., s'élevant à \$32,797,000. Dans le but de se conformer aux règlements spéciaux de la Banque, qui exige en tout temps un Actif liquide égal à au moins 50 p.c. de tous les dépôts d'épargne, la Direction a fait une souscription d'UN MILLION ET DEMI DE DOLLARS (\$1,500,000) au dernier emprunt du gouvernement canadien. De fait, la politique de la Direction a toujours été de maintenir l'Actif liquide à un pourcentage très élevé par rapport à la somme due au public.

CENT ANS DE SERVICES



La famille de M. George F. Snyder réclame ce qui est sans doute le record de la durée de service à l'emploi d'une compagnie. M. George F. Snyder a été lui-même 50 ans à l'emploi du Grand-Tronc, aujourd'hui fusionné avec le chemin de fer National du Canada; et les années de service de ses quatre fils et de ses deux filles ajoutées aux siennes forment un total de 150 ans. L'aîné de ses fils, M. George A. Snyder, est à l'emploi du chemin de fer National du Canada depuis 49 ans et 3 mois. Il remplit les fonctions de surveillant de jour aux Canadian National Telegraphs. Sa photographie apparaît à gauche; à droite est celle de son père, feu M. George F. Snyder.

SERVICE DE BUFFET EN SECONDE CLASSE

Le Chemin de fer national du Canada dans ses wagons de colons qui circulent entre Toronto et Winnipeg offre maintenant aux voyageurs de seconde un service de buffet. C'est probablement le chemin de fer canadien songé à offrir aux voyageurs de seconde un service de repas en dehors des wagons-restaurants.

M. Walter Pratt, gérant-général du service des wagons-lits, des wagons-restaurants et des hôtels du Chemin de fer national du Canada eut cette idée d'offrir des repas chaud ou froid à ces passagers de seconde qui n'ont pas acheté de provisions de bouche avant le départ du train ou qui pour un raison quelconque ne peuvent cuire leurs provisions dans le convoi.

Désormais un buffet sera installé à côté de la cuisine qui existe déjà dans les wagons de colons du réseau et un garçon s'y emploiera à servir les voyageurs. On lait, des sandwiches, des tartes, des confitures, des fèves au lard, du bœuf, etc. La première fois où ce service a fonctionné 177 voyageurs de seconde profitèrent de l'aubaine et goûtèrent fort l'innovation.

Actuellement ce service de buffet n'existe que sur sept ou huit wagons de colons, mais si l'expérience comme on le croit pourra être satisfaisante le service sera étendu à tous les wagons de colons circulant sur les lignes transcontinentales.

LE REPATRIEMENT DES CANADIENS-FRANÇAIS

M. J.-E. Laforce, agent général de la colonisation et du développement du Chemin de fer national du Canada dans la Nouvelle-Angleterre a déclaré, lors d'une récente visite à Montréal, que le mouvement de retour que l'on remarque parmi les Canadiens-Français émigrés aux Etats-Unis va s'accroissant et sera probablement fort important cette année.

Depuis décembre 1923, dit M. Laforce, le Chemin de fer national du Canada a ramené en Canada au moins 100 familles par semaine. La plupart viennent de Massachusetts. Elles se sont dirigées sur différents points de la province de Québec.

En passant M. Laforce a loué le travail accompli aux Etats-Unis par MM. Arthur et Carolus Lanier, les représentants du gouvernement canadien.

Après quelques heures passées à Montréal M. Laforce est retourné à Boston, où il a son bureau, pour continuer le travail de repatriement qu'il poursuit avec tant de succès.

Dieu nous a fait le premier des êtres visibles, mais en nous aversant de notre dépendance à son égard par celle où nous sommes de toute la création. Nous ne comptions qu'à la condition d'être; nous ne vivons qu'en sollicitant la vie; nous n'abîsons qu'à l'aide de la poussière qui souille nos pieds.

NOUVELLES DE RIVIERE-DU-LOUP

Rivière du Loup, 8.— La commission royale d'enquête sur le bois de pulpe qui a siégé en notre ville, cette semaine, a entendu une vingtaine de personnes intéressées de près, ou de loin à cette question de la conservation du bois de pulpe. La plupart sont opposées à l'embargo dont on redoute l'effet sur le commerce.

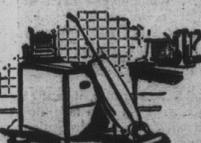
LES USINES
Nous avons entendu une nouvelle déclaration des autorités que les usines de Rivière du Loup ne sont pas appelées à disparaître et que l'administration a pour principe de répartir également le travail dans les différentes usines de chemin de fer national. Cette déclaration qui vient du président Thornton calmera les craintes de plusieurs.

LES ARTISANS
Les Artisans Canadiens-Français de cette ville recevront le 14 courant leur président général, M. Rodolphe Bédard et à cette occasion donneront à la salle de l'Hôtel-de-Ville, une soirée dramatique et musicale, où l'admission sera gratuite.

UN APPOET
Le secrétaire de la halle du beurre de Témiscouata donne dans son rapport de 1923, un montant de vente de \$24,020.72 et conclut à l'avantage de ce nouveau système de vente, qui aurait rapporté quelques milliers de piastres de plus aux cultivateurs.

MORT AU LOIN
Le jeune Albert Ouellet, fils de M. Evariste Ouellet, de cette ville est décédé ces jours derniers à Santiago, Cal. La dépouille mortelle sera ramenée ici et les funérailles du disparu auront lieu à l'Eglise Saint-François-Xavier. Le jeune Ouellet faisait partie du corps d'aviation des Etats-Unis et avait fait du service en Europe durant la dernière guerre.

PERSOANEL
Mgr Grandbois, de Régina, est actuellement en visite chez sa mère, Mde P.-E. Grandbois. M. l'abbé Antoine Deschênes, vicaire à St-Roch-de-Québec, passe la semaine chez son père M. Alfred Deschênes.



Celui qui aime son Home, autant que possible y-fait installer des accommodations électriques. C'est un moyen d'épargner beaucoup de temps et d'argent. C'est une grosse dépense que d'installer des accommodations électriques.

S'ILS BRÛLAIENT CETTE NUIT?

Cette agence de la Hartford Fire Insurance Co. assurera vos articles de ménage et vos propriétés personnelles.

J. B. MICHAUD AGENT

A VENDRE

Le Magasin et la propriété de R.-W. HAMMOND

Connue sous le nom de Propriété Dayton est en vente à prix raisonnable. Cette Propriété est en très bonne condition. Pour les Prix et conditions s'adresser à

R.-W. HAMMOND,

Gérant pour l'acquéreur.

Le Stock Complet

De Marchandises Générales de R.-W. HAMMOND

Est maintenant en vente à des prix bien au-dessous du prix coûtant. Prenez avantage de cette opportunité immédiatement.

R.-W. HAMMOND,

Gérant pour l'acquéreur.

LES QUILLES

Lundi 11 février.

C. de C.	Chez David
Hebert	85 81 92 — 258 — 86
Dionne	97 90 85 — 272 — 80 2-3
Laporte	92 85 84 — 261 — 87
Begin	87 90 96 — 273 — 91
Guerrette	86 93 91 — 270 — 90
	447 439 448 1334
4 points	
SWEEPS	
Tracey	85 95 86 — 266 — 88 2-3
Jessome	84 82 90 — 256 — 85 1-3
Bragdom	87 82 81 — 250 — 83 1-3
Moore	91 96 83 — 270 — 90
McMullin	69 83 79 — 231 — 77
	416 438 419 1273
ALL STARS	
Dionne	99 95 97 — 251 — 97
Morton	79 72 66 — 217 — 72 1-3
Belmont	84 74 81 — 239 — 79 2-3
Abbis	78 84 71 — 233 — 77 2-3
Alec	96 92 94 — 282 — 94
	436 417 409 1262
3 points	
DOLLARD	
Desjardins	89 79 89 — 257 — 85 2-3
Bouchard	88 83 84 — 255 — 85
Michaud	87 109 90 — 286 — 95 1-3
Charest	81 88 77 — 246 — 82
LeBlanc	72 93 85 — 250 — 83 1-3
	417 452 415 1294

Kodak toutes Albums Liste d'Port J'ai aussi pouvez v Musique Sera S

Rue St Fran Ache Bo A VENDRE EDM

FRAN Morue Haddar Flétar Saumo Il ne vous commande— P E A. MIC Tel.: 143-2

Efficacité LA G L Font rag rées prom LAX pour vous congestion KACOLD tème. Si vo chera de ter un paq

LES EDM Notre des Les meilleures



S. LAPORTE PHOTOGRAPHE

Kodak Automatique qui donne l'histoire de toutes vos poses. Poudre à développer. Pellicules ou Films. Albums, Boîte à développer, Assortiment complet pour les Amateurs. Liste de prix envoyé sur demande, aussi que Catalogue. AGRANDISSEMENT Portraits au Crayon, Couleurs, Spécial.

Salon de Musique J'ai aussi un département de musique où vous pouvez vous procurer tous les instruments de musique. Musique en feuilles, chants populaires anglais et français. Votre commande par la malle Sera l'objet de notre meilleure attention.

S. LAPORTE, Photographe, Edmundston, N. B.

Rue St François, Tel.: 114-41 J. C. COTE Achètera aux meilleurs prix du marché: Dormants de bois franc, Bois de Pulpe, épinette, sapin et tremble. A VENDRE: croutes de bois franc: \$6. la corde au char délivrés à la Station Témis. EDMUNDSTON, N. B.

Pour Vendredil A ceux qui désirent du poisson, nous offrons: FRAIS Morue, Haddock, Flétan, Saumon. Eperlan, Loché, FUMES, Finaud Haddie, Kippered Herring. SALES Anguille, Turbot, Morue, etc., etc. Il ne vous reste qu'à choisir et nous téléphoner votre commande— notre voiture fera la livraison immédiatement. Pour Bon Service s'adresser à: PEOPLE'S MARKET A. MICHAUD et J. BELLEFLEUR Prop., EDMUNDSTON, N. B. Tel.: 143-21

LA GRIPPE, LES RHUMES Et L'INFLUENZA Font rage dans notre localité, et devraient être arrêtés promptement. C'est folie de négliger un rhume et de le laisser s'enraciner. PRENEZ DU LAXACOLD De NYAL pour vous débarrasser de cette condition fiévreuse et congestionnée et donnez une chance à la nature. LAXACOLD guérit promptement sans déranger le système. Si vous le prenez tôt, LAXACOLD vous empêchera de tenir le lit. Il serait plus prudent d'en acheter un paquet immédiatement en cas d'urgence. PRIX: 25c à la Pharmacie NYAL. STEVENS BROS LES PHARMACIENS DE CONFIANCE EDMUNDSTON, N. B. Notre devise: Les meilleures drogues. Votre désir: Les bas prix.



LE ministre des Travaux publics recevra jusqu'à midi, le vendredi 22 février 1924, des soumissions pour la construction d'un quai à Robichaud (Savoy) Landing, Ile Shippagan, comté de Gloucester, N.-B., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sous-secrétaire et porter sur leur enveloppe, en sous de l'adresse, les mots: "Soumission pour un quai à Robichaud (Savoy) Landing, N.-B."

On peut consulter les plans les formulés de contract et se procurer des devis et des formulés de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, édifice de la douane, Saint Jean, N.-B.; édifice Bellevue, Halifax, N.-E., et au bureau de poste, Shipigan, N.-B.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formulés fournis par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formulés. Un chèque égal à 10 p.c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons de emprunts de guerre du Dominion, ou des bons d'emprunt et des chèques, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Remarque.— On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté pour la somme de \$1000, payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre, L.-H. COLMAN, Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 30 janvier 1923

LA VOCATION

(Article déjà paru dans les "Bulletin paroissiaux"). La vocation religieuse ou sacerdotale est une plante encore très recherchée chez nous; mais elle est délicate et demande pour grandir un milieu favorable. Le genre est semé par Dieu dans les foyers; aux parents de la protéger, de l'arroser, de le nourrir. Que faire?

Beaucoup de parents semblent l'ignorer; les procédés qu'ils emploient, bien loin de favoriser la vocation, tendent à l'étouffer, à la détruire. Voici comment la cultiver: HABITUEZ VOS ENFANTS A UN GENRE DE VIE UN PEU AUSTERE.

Rien ne tue la vocation comme l'habitude des petites sensualités toujours satisfaites. Ces concessions éternelles, tuent l'élan et l'esprit de sacrifice. L'enfant qui a toujours cédé aux attractions du confort et des aides n'est pas préparé aux austères savaurs du renoncement; il peut être intelligent, aimable, et bon; il reste faible, mou, sans ressort; il s'est façonné sans le savoir un tempérament jouisseur, voire même égoïste. Il est à la merci des impressions, et peut-être l'esclave des convoitises. Ce n'est pas l'homme de la lutte et des tenaces efforts. Ce n'est pas un caractère.

INSPIREZ A VOS ENFANTS DES SENTIMENTS ELEVÉS.

L'âme du futur prêtre ou religieux doit s'éveiller naturellement au nom de tout ce qui est grand et beau: don de soi aux autres, pitié pour les malheureux, renoncement, sacrifice. Car pour être prêtre ou religieux, il faut être né grand ou le devenir. Si la mère a une âme noble, elle formera des fils qui lui ressembleront et qui auront naturellement besoin de se dévouer. Mais qu'attendront des enfants, si les parents sont terre-à-terre et sans idéal? C'est dans l'atmosphère de la famille que l'enfant forme son cœur; les cœurs paternels ou maternels; c'est là que son âme s'exerce à vibrer au contact des belles pensées et des grandes causes. Un enfant qui n'a pas la noblesse des sentiments, ne comprend rien à l'idéal religieux ou sacerdotal; et cette noblesse c'est aux parents de l'inspirer. MONTREZ A VOS FILS LA GRANDEUR ET LA BEAUTÉ DE LA VIE SACERDOTALE ET RELIGIEUSE.

AU FOYER

Prière de l'orphelin à Marie

Quand j'étais tout petit, Reine de la chapelle, Ma mère à tes genoux me guidait par la main; Et je pleure... et je viens prier ici sans elle... Regarde, je suis pauvre et je suis orphelin. Je t'aime, Vierge Sainte, et je serai fidèle A t'offrir les genêts fleuris sur le chemin. Ma demeure est si triste et la tienne est si belle! Et ta porte pour nous s'ouvre dès le matin. Pour être ton enfant, je serai bon, Marie, Je resterai longtemps, tout près de ton autel Si je dors à tes pieds, je rêverai du ciel. Tu console si bien? Je sens, quand je prie, Descendre de ton coeur en doux rayons de feu Tout l'amour de ma mère et celui de mon Dieu. (Envoi de "Paillette d'or" p Marie Jenna.

Coin de la cuisinière

Comment faire la sauce Dégraissez le jus resté dans la rôtissoire. Ajoutez 3 cuillerées de soupe de farine pour chaque 2 cuillerées de graisse. Faites brunir et ajoutez-y le jus et assez d'eau chaude et de crème (moitié et moitié) pour obtenir l'épaisseur voulue. Fricassé au poulet 3 livres de poule. 1 oignon, 2 cœurs de girofle, 1-6 d'une feuille de laurier, 1 cuillerée à café de sel, 1/4 de tasse de porc salé gras ou autre graisse coupé en morceaux, 1-3 de tasse de farine. Flambez, videz et découpez une poule de 3 livres. Lavez et rincez soigneusement. Mettez dans une casserole avec 1 pinte d'eau. 1 oignon fondu dans lequel vous aurez planté 2 clous de girofle, le fragment de feuille de laurier et le sel. Faites mijoter jusqu'à ce que la viande soit tendre. Retirez le poulet et faites dorer les morceaux, que vous aurez d'abord saupoudrés de farine, sel et poivre, dans la graisse de porc ou autre graisse, à la poêle. Quand les morceaux sont bien dorés de l'autre côté, ajoutez l'eau ou bouillon dans laquelle vous avez cuit le poulet. Si la sauce n'est pas assez épaisse ajoutez de la farine délayée d'eau pour épaissir. Assaisonnez au goût. Aromatisez le poulet sur un plat. Versez la sauce dessus. Et faites un contour de riz bouilli.

PUNITIONS INFLIGÉES AUX ENFANTS

Les parents soucieux de leurs graves devoirs ne doivent ajouter qu'une fois très restreinte et toujours très défiante aux excuses de leurs enfants quand, aux écoles, on a catéchisme, on est obligé de les punir. Quelques parents sont assez faibles et, il faut le dire, assez mal avisés pour donner raison à leurs enfants et tort aux maîtres. Il serait pourtant bien mieux et bien plus raisonnable de dire et de supposer toujours que si les maîtres ont cru devoir punir un enfant, ils ne l'ont pas fait par un simple caprice, mais bien parce que c'était nécessaire.

plus vite de ses défauts, ce qui lui l'enfant se corrigerait mieux et serait beaucoup plus salutaire qu'une indulgence aveugle. Cette sorte d'idolâtrie de certains parents pour leurs enfants est une maladie qui ne devient que trop commune. Il faudrait y remédier. Aux yeux de ces parents idolâtres, les enfants sont toujours des perfectionnés, et pendant ce temps-là ces enfants deviennent d'autres plus vicieux qu'ils se sentent plus approuvés chez eux et qu'ils sont plus sûrs de l'impunité. Croyez toujours que lorsqu'un enfant se conduit bien au catéchisme et à l'école il est toujours bien vu et justement apprécié. Soyez persuadés que toutes les fois qu'on la repris et même puni, c'est qu'il l'a mérité. N'oublions pas que les efforts de ceux qui sont chargés de la formation morale et intellectuelle des enfants ne sont efficaces que lorsqu'ils sont secondés par les parents.

CHARBON

Aurez-vous besoin de charbon cet hiver? J'ai toujours en main du charbon des meilleurs marques telles que: ACADIA Stove et Lump SPRINGHILL screen CHARBON DE FORGE Pensylvanie Première qualité garantie Vous satisfaire est notre but. JOHN DESCHENES, EDMUNDSTON, N. B.

Des Menus pour les Enfants Dans les Wagons-Restaurants du C.N.R.



Un menu imprimé spécialement pour les enfants sera sur les tables des wagons-restaurants du Chemin de fer national du Canada cette semaine. M. Wolter Pratt, général-gérant du service des wagons-restaurants et des wagons-restaurants du réseau, en a conçu l'idée. Ce menu préparé sous la direction d'un spécialiste pour enfants offre non seulement la nourriture appropriée aux enfants de dix ans et au-dessous, mais il est lui-même un petit cahier illustré contenant des rimes enfantines et une source d'amusement pour les jeunes convalescents. Les chefs du service des wagons-restaurants du réseau national ont remarqué que nombre de parents donnaient souvent à leurs enfants de la nourriture achetée avant le départ du train, sous prétexte qu'il était difficile de trouver sur le menu régulier des wagons-restaurants une nourriture appropriée aux jeunes estomacs et que de plus les prix n'étaient pas toujours en proportion de la valeur des repas pris par les enfants. C'est pour satisfaire en même temps leur jeune clientèle et les parents que le service a innové un menu d'enfants. Pour les trois repas: déjeuner, dîner et thé, il y a quatre menus de différents prix: le déjeuner coûte de 40 à 60 cents; le dîner de 50 à 85 cents, et le thé de 35 à 65 cents. Désormais, lorsque le garçon de table qui annonce les repas dans les trains passera dans les voitures, il donnera ce menu aux parents accompagnés d'enfants, pour leur permettre de faire un choix avant le repas. Le menu lui-même est de huit pages abondamment illustré en couleur avec un art destiné à plaire aux enfants. De petites histoires sont racontées en vers, et les dessins les illustrent. La liste des plats est au milieu.



L'ALMANACH DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE 120 pages: 27 articles, dont 25 sur les sujets canadiens. ETUDES: par Mgr D. Gosselin, le R.P. Alexis, o.m.c., M. le han. Huard, M. le Commandeur C.-J. Magnan, M. Gaillard de Champris, MM. les abbés L. Groulx, A. Lacasse, Ed.-V. L.-ergne, MM. Jules Dorion, Albert Fois, A. Désilets, le R. P. chard, o.m.i. MM. les abbés M. Laliberté, A. Tessier J.-Th. N.-deau, MM. T. Poulin, J.-T. Per.-ron, M. le notaire G. Morrisset. Statistiques, Variétés, Bons mots, ésurés des événements de l'année. 130 illustrations dont 1 hors-texte en couleur, 108 reproductions de sujets canadiens, 18 reproduction de tableau ou sculpture de maîtres, 10 dessins à la plume, 50 reproductions de monuments religieux, 7 portraits, 19 reproductions de plans, 27 paysages canadiens, 6 sujets de missions, 24 sujets de genre. EN VENTE au Secrétariat des Oeuvres, 105 rue Ste Anne, Québec, PRIX: 50 sous l'unité; par la poste 55 sous. Les deux-tiers du tirage vendu Qu'on se hâte!!! Chez le MADAWASKA.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

RAPPORT 1922-23

Suite de la page 2.

rapport aux obligations, ou dépôts dus au public; cette mesure de prudence constitue le premier devoir des banques de dépôts bien administrées, car elles doivent être constamment prêtes à toutes éventualités.

Tel que prévu, et suivant l'information fournie par notre service de rapport, la balance des dépôts spéciaux provenant des émissions des villes de Paris et Soissons, France, a été remboursée dans le cours de l'exercice écoulé, et le chiffre en est de \$3,611,000.— or, prenant en considération ce remboursement important de dépôts étrangers et tout à fait extraordinaires, nos dépôts réguliers accusent néanmoins une augmentation de \$3,769,000 au 30 novembre dernier. Nous avons aussi constaté avec plaisir que durant l'exercice écoulé, le nombre de nos déposants s'est considérablement accru.

Considérant l'état troublé des affaires bancaires durant l'année écoulée tout principalement, nous nous réjouissons à bon droit de cette augmentation notable dans nos dépôts; cela démontre sans équivoque la grande confiance que votre Banque inspire au public.

L'exercice clos a laissé un bénéfice net de \$583,696, après déduction des amortissements nécessaires et de tous frais et provisions pour risques en cours; ce chiffre représente un pourcentage de 13.73 p.c. sur le capital versé de la Banque, soit \$3,000,000.

En raison des temps difficiles que le pays traverse depuis quelques années, la Direction a toujours recherché pour nos transactions commerciales, en autant qu'il était possible de le faire, la sécurité plutôt que le volume ou le profit.

Nous croyons utile, même nécessaire, de vous faire part que le montant global des taxes payées aux diverses administrations fédérale, provinciales ou municipales, au cours de l'exercice écoulé, s'élève à la somme relativement importante de \$156,405.44.

Nous avons à nous féliciter une fois de plus du fidèle attachement de nos actionnaires; la division du capital de l'Institution entre un nombre de plus en plus grand d'Actionnaires (2,191) et l'excellent classement qui en résulte, attendu qu'ils sont généralement groupés dans toutes les localités où une succursale de cette Banque est établie, sont pour l'Institution un élément de force que nous sommes fiers de constater.

Depuis votre dernière Assemblée, ONZE succursales régulières ont été ouvertes, portant le nombre de nos bureaux à CENT VINGT-DEUX, toutes établies dans les provinces de QUEBEC, ONTARIO, NOUVEAU-BRUNSWICK et L'ILE DE-PRINCE-EDOUARD.

Le bureau central et toutes nos succursales ont été visités durant l'exercice écoulé par des inspecteurs et officiers compétents.

Messieurs les Auditeurs, nommés conformément à la Loi des assemblées, ont fait un examen minutieux de l'Actif et du Passif de la Banque, et leur certificat appaît satisfaisant.

Messieurs les Commissaires-Censeurs, réélus lors de la dernière assemblée générale, ont apporté les soins habituels les plus dévoués aux intérêts de votre Institution; leurs travaux mensuels prescrits par les règlements de la Banque ont été régulièrement accomplis, et leur Rapport qui vous sera présenté dans cette assemblée en fait foi.

FUSION DES BANQUES CANADIENNES-FRANÇAISES

Quoique cette question de la fusion des banques canadiennes-françaises soit postérieure à la clôture de l'exercice écoulé, nous jugeons nécessaire de rappeler à votre souvenir notre lettre-circulaire du 31 décembre dernier adressée à tous nos actionnaires, et qui se lit comme suit:

Montréal, le 31 décembre 1923
Aux Actionnaires,
La Banque Provinciale du Canada
Notre Banque a été de nouveau sollicitée de faire partie d'une fusion comprenant la Banque d'Hotelaga, la Banque Nationale et la Banque Provinciale du Canada.
Nous avons sérieusement étu-

dié l'opportunité d'une telle fusion, tant au point de vue de la Race canadienne-française généralement qu'au point de vue de l'intérêt de notre clientèle et de nos Actionnaires, et nous avons aussi consulté plusieurs de nos concitoyens, intéressés dans notre institution. Le résultat de notre étude et de notre enquête a été qu'une seule banque française se rait insuffisante et au détriment de l'expansion industrielle et commerciale de notre Race, et nous avons décliné l'offre.

Malgré que la nouvelle Banque fusionnée présentera un actif plus élevé, et bénéficiera probablement d'un certain appui de la part du Gouvernement de QUEBEC, nous avons décidé de conserver notre identité.

La Banque Provinciale du Canada, dont la prospérité est due en grande partie à ses règlements spéciaux et à la liquidité de son Actif, qui en est le résultat, offrira, comme par le passé, les garanties les plus solides au public déposant, et continuera à s'occuper d'accommoder le commerce canadien en général.

En conséquence, et c'est le point important, nos compatriotes pourront compter sur plus d'une banque canadienne-française. L'esprit d'initiative de notre Race en matières commerciales ne sera pas comprimé, comme il le serait nécessairement s'il y avait qu'un seul Conseil d'administration pour juger si telle entreprise mérite ou ne mérite pas les avances qu'elle demande.

Nous sommes convaincus que vous approuverez notre décision. Elle était la seule sage et recommandable, dans l'intérêt de notre clientèle, de nos Actionnaires et de la Race généralement.

Pour le Conseil d'Administration.

Le Président,
H. LAPORTE.
Le Vice-Président et Directeur Général,
TANCREDE BIENVENU.

Nous ne croyons pas devoir ajouter d'autres commentaires sur ce sujet, que celui de vous faire part que la décision de votre Conseil d'Administration en cette grave affaire a déjà reçu l'approbation d'un grand nombre de nos principaux actionnaires, de citoyens importants et de membres dirigeants du clergé. Nous restons donc convaincus que vous ratifierez cette décision.

Deux banques canadiennes-françaises resteront donc plus particulièrement au service de nos concitoyens en Canada. Quant à votre Institution, il en résultera nécessairement pour elle, si cette fusion des deux banques se fait, une augmentation considérable de ses affaires, en raison du fait qu'elle devra ouvrir de nombreuses succursales dans les principales villes de cette province qui étaient antérieurement desservies par ces deux autres banques.

La refonte de la Loi des Banques n'apporte rien de nouveau, ni dans son principe, ni dans ses attributs: les privilèges des banques demeurent tels qu'ils étaient, et les seules modifications augmentent l'autorité des vérificateurs et la responsabilité des Directeurs. Qu'il nous soit permis de déclarer cependant que dans l'opinion de vos Administrateurs, ces modifications susdites n'ajouteront rien à la solvabilité des banques; car il est bien entendu que dans tous les genres d'affaires, le succès dépend de l'intégrité, de l'intelligence et de la perspicacité de la Direction.

Comme par le passé, notre Personnel a continué de faire preuve d'intelligence, de dévouement et d'application, et vous voudrez bien vous associer à vos Administrateurs pour adresser à nos principaux officiers, à nos directeurs des succursales, et à tous nos employés, un témoignage bien mérité de haute satisfaction.

Pour le Conseil d'Administration.

(signé) H. LAPORTE, Président.
(signé) Tancrede BIENVENU, Vice-président et Directeur général.

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES-CENSEURS POUR L'EXERCICE 1922-23

Messieurs:
Nous avons l'honneur de vous faire rapport qu'en conformité du

mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de la dernière assemblée générale, nous avons procédé mensuellement à la vérification des valeurs de tout repos, et que dans l'exercice de ces devoirs, nous avons reçu pleine et entière satisfaction.

Nous avons donc régulièrement constaté chaque mois que le trésor de la banque contenait des valeurs en quantité plus que suffisante pour satisfaire aux exigences de vos règlements concernant la liquidité de l'actif de la banque.

La période écoulée a été marquée d'un événement que nous ne pouvons passer sous silence: nous voulons dire la mort du regretté sir Alexandre Lacoste, président de votre bureau des commissaires-censeurs depuis sa fondation en 1900. Nous nous associons de tout

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

COMPTE DES PROFITS ET PERTES

30 novembre 1923

Balance au crédit du compte "Profits et Pertes" le 30 juin 1922	\$ 25,898.33
Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1923 (17 mois d'opération), déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts, réserve pour intérêts perçus sur billets non échus (\$88,045.21) et provision pour pertes et dettes douteuses	583,696.14
	\$ 609,594.47

DEBIT

Répartis comme suit:	
Cinq dividendes trimestriels et un dividende de deux mois, du 1er octobre au 30 novembre 1923 (cette dernière date marquant maintenant le fin de notre année fiscale, tel que résolu par les actionnaires, à leur assemblée du 9 août 1922) au taux de 9 p.c., l'an sur le capital versé, comme suit:	
Payé le 2 octobre 1922	\$67,500.00
Payé le 2 janvier 1923	67,500.00
Payé le 3 avril 1923	67,500.00
Payé le 3 juillet 1923	67,500.00
Payé le 1 octobre 1923	67,500.00
Payable le 1 décembre 1923	45,000.00
	\$382,500.00

Taxe fédérale sur le papier-monnaie (circulation de cette banque) et provision pour impôt sur le revenu	75,315.67
Amortissement complet des frais d'installation des succursales	10,737.09
Porté à "Fonds contingent"	115,000.00
	\$583,552.76

Balance au crédit du compte "Profits et Pertes"	26,041.71
	\$ 609,594.47

FONDS DE RESERVE:

Balance au crédit le 30 novembre 1923	\$ 1,500,000.00
---------------------------------------	-----------------

Réserve pour l'organisation d'un fonds de pension pour les officiers et employés:
Placements faits d'après les prescriptions de la loi \$ 150,000.00

RAPPORT GENERAL DE LA BANQUE AU 30 NOVEMBRE 1923

PASSIF

Dépôts ne portant pas intérêt	\$ 4,791,112.80
Dépôts portant intérêt, y compris l'intérêt accumulé jusqu'à date	24,584,462.45
Balance due au gouvernement fédéral	73,280.86
Balances dues aux gouvernements provinciaux	276,561.36
Balances dues en d'autres Banques en Canada	1,364.35
Balances dues aux banques et correspondants dans le Royaume-Uni à l'étranger	1,162.33
	\$29,727,944.15
Billets de la banque en circulation	3,016,059.00
Dividendes déclarés et non encore réclamés	8,155.44
Dividende déclaré et payable le 1er décembre 1923	45,000.00
Total des obligations au public	\$32,797,158.59
Capital versé	3,000,000.00
Fonds de réserve	1,500,000.00
Balance au compte de "Profits et Pertes"	26,041.71
	\$37,323,200.30
Obligations non comprises dans les items précédent	51,385.32
	\$37,374,585.62

ACTIF

Espèces monnayées	175,804.97
Billets du Dominion	1,349,198.00
Billets d'autres banques	440,860.00
Muméraire des Etats-Unis et autre numéraire étranger	17,722.00
Chèques sur d'autres banques	2,304,739.19
Balances dues par d'autres banques en Canada	2,083,250.11
Balances dues par des banques et des correspondants de banques d'ailleurs qu'au Canada	278,391.76
	\$ 6,650,026.03

Obligations du gouvernement de la puissance du Canada, et des provinces, ne dépassant pas la valeur marchande	3,385,937.09
Valeurs municipales canadiennes et britanniques étrangères et coloniales autres que les valeurs publiques canadiennes, ne dépassant pas la valeur marchande	2,723,087.55
Obligations de chemin de fer, débiteures et actions, n'exécédant par le prix du marché	1,524,711.95
Prêts à demande et à courte échéance (ne dépassant pas trente jours) au Canada, sur actions, débiteures et autres titres d'une valeur marchande qui suffit à les couvrir	5,105,899.71
	\$19,389,622.33

Grand Total

Prêts à termes aux corporations municipales et scolaires	\$ 1,720,655.03
Prêts courants et escomptes au Canada, après avoir pourvu pleinement pour créances mauvaises ou douteuses	14,357,566.69
	\$16,078,221.72

coeur aux regrets exprimé par M. M. les administrateurs dans leur rapport.

Nous sommes heureux de pouvoir vous signaler les progrès constants de votre institution. L'augmentation régulière du nombre des déposants est une preuve de plus que votre banque gagne chaque jour davantage la confiance du public, ce qui ne pouvait manquer, d'ailleurs, en raison du soin et de l'attention avec lesquels vos administrateurs s'acquittent de leurs devoirs, dont ils réalisent l'importance à sa juste valeur.

Nous vous engageons donc, messieurs, à approuver les rapports qui vous sont soumis pour l'exercice écoulé.

POUR LE BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS,
(signé) N. Pérodeau, Président.

Déduction pour intérêts perçus à l'avance sur les dits effets 88,045.21 |

	\$15,990,176.51
Dépôt fait au gouvernement fédéral en garantie des billets de la banque en circulation	151,563.00
Prêts non en cours, déduction faite des prêts prévus	133,036.30
Immeubles autres que les bureaux de la banque	91,458.38
Immeubles et meubles appartenant à la banque au prix coûtant déduction faite des amortissements	1,353,105.39
Créances hypothécaires sur immeubles vendus par la banque	81,980.94
Autre actif non compris dans les items qui précèdent	183,600.77
	\$37,374,585.62

VERIFIE ET TROUVE EXACT: POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (signé) J.-R. CHOQUET, (signé) H. LAPORTE, Président. (signé) E. LANGLOIS, (signé) TANCREDE BIENVENU, Vérificateur des rapports, Vice-président et directeur général. CERTIFICAT DES AUDITEURS NOMMES PAR LES ACTIONNAIRES

Aux actionnaires de LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Conformément aux prescriptions des sous-sections 10 et 11 de la section 56 de l'Acte des Banques, nous avons l'honneur de soumettre aux actionnaires le rapport suivant:

Nous avons examiné le bilan ci-dessus avec les livres du bureau-chef et les rapports certifiés des différentes succursales. Tous les renseignements et explications que nous avons requis nous ont été donnés à notre satisfaction, et nous sommes d'opinion que les opérations de la banque qui sont venues à notre connaissance, relèvent des pouvoirs de la Banque.

La caisse au bureau principal et les valeurs représentant les placements de la banque ainsi que celles garantissant les prêts, ont été vérifiées et trouvées en ordre.

L'état-ci-haut dont il est question dans le rapport des administrateurs, est bien rédigé de façon à donner un aperçu vrai et exact des opérations de la banque durant l'exercice écoulé du 1er juillet 1922 au 30 novembre 1923, après provision pour pertes et créances douteuses, et sans compter le fonds de réserve spécial pour faire face à l'imprévu, le tout suivant les meilleures renseignements et les explications qui nous ont été données et ainsi que l'indiquent les livres de la banque.

(signé) J.-A. LARUE, C.A., L.I.C.

Montréal 22 décembre 1923 (sg) ALEX. DESMARTEAU, C.A., L.I.C.

Les membres du Conseil d'administration ont tous été réélus à l'unanimité. A une assemblée du Conseil d'administration de la banque tenue immédiatement après l'assemblée des actionnaires, l'hon. sir Hormidas Laporte fut élu président et Messieurs W.-B. Carrey et Tancrede Bienvendu, tous deux vice-présidents de la banque.

A une assemblée du bureau des commissaires-censeurs, laquelle a eu lieu immédiatement après l'assemblée des actionnaires, l'hon. N. Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la Province de Québec a été élu président et M. J.-A. Richard, vice-président de ce bureau de contrôle pour le département d'épargne.

Collège Saint-Joseph

Cours Universitaire: J. Sheehan, A. Doucet, F. Connelly, E. Dayton, L. Landry, E. Binet, E. McLaughlin, E. Leblanc, C. Campbell, C. Riley, J. Stevens.

Cours Académique:

A. Bérubé, E. Flaherty, H. Léger, T. Gallant, T. Hennessey, H. Garon, J. Montague, A. Sarrard, A. Drapeau, E. Mélançon, M. Plouff, L. Lamontagne, L.-S. Fiset.

Ecole Modèle: G. Tremblay, E. Wiles, E. Poirier, S. Walton, L. Dea, A. Finigan, F. Gaudet, L. Cyr, L. Gauthier, L. Arsenault, C. Journault, A. Dea, R. Veilleux, A. Bourgeois, A. Daigle, A. Gaudet, C. Cormier, H. Leblanc, R. Lavole, L. Léger, L.-A. Tardif, F. Powers.

L'ATTELAGE DE CHIENS DU C.N.R.



Le Chemin de fer national du Canada aura un attelage de chiens pour porter ses couleurs dans le Derby de chiens qui sera couru à Montréal, le samedi 14 février prochain. L'attelage se compose de trois chiens dansés et de deux mâles. Leur conducteur est Jack Dooley qui, après avoir vécu plusieurs années au Labrador, est maintenant employé comme commis dans les bureaux des voies du Chemin de fer national du Canada à Saint-Michel, Qué. Les chiens appartiennent à M. Patrick Nolan, constructeur de la forge aux usines de Saint-Malo. Au cours d'un exercice ils ont parcouru trente-cinq milles dans le temps remarquable de 3 heures et demie. La photographie en haut de cette page nous les montre à la veille du départ pour une course d'entraînement. Dans l'ovale, au centre, est Jack Dooley avec le "leader" de l'attelage, le superbe "Jack". En bas nous voyons M. le maire J. Samson, candidat pour un troisième terme à la mairie de Québec, et un amateur des sports d'hiver, photographiant deux des chiens de l'attelage C. N. R.

Page Agricole

Graminées des Prairies

Comme et plus encore que celle des prairies sèches, la flore des prairies en terre humides est très variée. A côté des bonnes graminées croissent souvent des espèces secondaires, parfois à grand développement, qui augmentent l'abondance du foin, mais qui en diminuent la valeur nutritive et marchande en raison de leur nature grossière et de leur qualité parfois médiocre ou lorsque coupées trop tard.

Enfin, beaucoup d'autres plantes se rencontrent dans les terres très humides, notamment plusieurs sortes de renouées qui ont généralement très difficiles à extraire, diverses laiches, des joncs, plusieurs ombellifères dont quelques-unes sont même vénéneuses, la grande marguerite et beaucoup d'autres plantes moins communes qu'il serait fastidieux d'énumérer. Tout ce mélange de plantes réduit proportionnellement à son abondance la valeur du foin. Lorsqu'il domine les bonnes graminées et c'est souvent le cas dans les prairies très humides, il le rend à peine alimentaire pour les grands animaux, parfois tout juste bon comme litière.

L'excès d'humidité, joint à l'acidité qui en résulte, étant la cause du foisonnement des plantes plus ou moins nuisibles et leurs extractions étant laborieuses, possible seulement pour les fortes touffes, et au surplus très coûteuse dans les temps actuels, on doit s'efforcer, par tous les moyens, de réduire cet excès d'humidité en abaissant le plan d'eau par voie d'écoulement: drainages, fossés, rigoles profondes, etc. D'autres part, lorsque la terre n'est que rarement inondée et pas très humide durant l'été, beaucoup d'espèces s'y rencontrent en plus ou moins grand nombre (ou mritent d'y être introduites) qui augmentent ainsi la qualité du foin. Voici les espèces recommandables les plus généralement employées pour l'ensemencement des prairies en terre humides et celles moins bonnes dont la présence n'est pas nuisible: l'agrostis d'Amérique (herd grass), l'agrostis traçante ou comme encore sous le nom de trainasse, l'agrostis des chiens, la fléole, des prés, la tétuque flottante, le ray-grass, etc.

Selon l'ordre de la création, l'homme a reçu de Dieu pour terme, la vérité pour guide, la charité pour moteur.

Si, au contraire, nous avions la précaution de bien cribler notre semence, de manière à pouvoir ne mettre en terre qu'un grain uniforme et pur, exempt de mauvaises graminées et de variétés étrangères, nous sentirions probablement moins souvent le besoin de changer de semence.

A l'appui de cette assertion, nous avons le témoignage de plusieurs cultivateurs expérimentés, pour corroborer celui des experts. Encore récemment, l'un d'eux nous déclarait qu'il sème sur sa ferme depuis au delà de quinze ans la même variété de blé, sans avoir pu constater des signes de dégénérescence. Les derniers rendements sont peut-être supérieurs aux premiers, ajoute-t-il.

Nous ne prétendons pas qu'il n'y ait aucune circonstance où un cultivateur puisse avoir avantage à changer de semence. Avec M. L.-R. Roy, un connaisseur, nous admettons qu'il est parfois nécessaire de renouveler une semence, dans les cas suivants:

1o. Chaque fois que pour une cause quelconque, la récolte donne des signes de dégénérescence, ce qui se manifeste souvent par le manque de vigueur dans la levée, la croissance et d'uniformité dans la récolte, ou encore par la présence de nombreux grains non remplis. Ajoutons ici que la sélection peut atténuer cette condition.

2o. Lorsque, pour des raisons de climat ou de saison défavorable, la récolte n'a pu atteindre le degré de maturité nécessaire ou qu'au cours de la saison la semence a subi des dommages causés par une température défavorable. C'est bien le cas dans lequel nous nous trouvons cette année.

3o. Quand la récolte est infectée de mauvaises herbes dont les graines peuvent être difficilement séparées du bon grain ou lorsque des variétés ou des espèces étrangères y sont présentes.

4o. Lorsque la variété employée est, sous le rapport du rendement, de la précocité de maturité, de la résistance à la verse, aux maladies, etc., inférieure à d'autres

variétés en vente dans le commerce. Nous voulons donc simplement démontrer "qu'un cultivateur possédant les meilleures variétés, quant aux conditions spéciales de sa ferme, et qui, au surplus, en surveille la pureté et le criblage peut fort bien multiplier indéfiniment, soit qu'il y ait dégénérescence, sauf en cas d'accident", et s'excepter ainsi d'acheter tous les 3 ou 4 ans une nouvelle provision de grain de semence, à des prix toujours assez élevés.

Guillaume PRINCE, agro. (Le Progrès du Saguenay)



ENCORE LE GRAIN DE SEMENCE

Il se produit beaucoup de grain dans notre région: du blé et surtout de l'avoine. Ils ne sont pas rares, les cultivateurs qui récoltent, dans les années ordinaires, 2000 à 2500 boisseaux d'avoine. Et cependant, il s'achète annuellement une étonnante quantité de grain de semence. Il y a là une anomalie coûteuse qui draine, presque toujours à notre détriment, un fort montant d'argent.

Il est intéressant d'en rechercher les causes, comme il peut être urgent de s'appliquer à faire disparaître cet état de chose, dans la mesure du possible.

Pourquoi nous cultivateurs achetent-ils tant de graines de semence? Est-ce parce que la production n'est pas encore assez forte? Certainement non, car habituellement elle excède de beaucoup la consommation locale.

Serait-ce parce que notre grain, même le meilleur serait impropre à la semence ou le devient nécessaire par le seul fait qu'il a été semé plusieurs fois de suite? Plusieurs semblent sous cette impression. Ils alléguent que la même variété de grain, après quelques récoltes successives, finit par perdre de sa vitalité et donner des signes de dégénérescence sensibles. Avouons qu'ils n'ont pas toujours tort sous ce rapport. En effet, la meilleure semence, pour donner un excellent rendement, à la première récolte. Si le même grain est de nouveau mis en terre (même dans un terrain très bien préparé) sans être préalablement débarrassé de ses impuretés ou de ses grains trop petits ou trop légers, il est plus que probable que la deuxième récolte, même dans des conditions normales, accusera une diminution de rendement.

Si, au contraire, nous avions la précaution de bien cribler notre semence, de manière à pouvoir ne mettre en terre qu'un grain uniforme et pur, exempt de mauvaises graminées et de variétés étrangères, nous sentirions probablement moins souvent le besoin de changer de semence.

A l'appui de cette assertion, nous avons le témoignage de plusieurs cultivateurs expérimentés, pour corroborer celui des experts. Encore récemment, l'un d'eux nous déclarait qu'il sème sur sa ferme depuis au delà de quinze ans la même variété de blé, sans avoir pu constater des signes de dégénérescence. Les derniers rendements sont peut-être supérieurs aux premiers, ajoute-t-il.

Nous ne prétendons pas qu'il n'y ait aucune circonstance où un cultivateur puisse avoir avantage à changer de semence. Avec M. L.-R. Roy, un connaisseur, nous admettons qu'il est parfois nécessaire de renouveler une semence, dans les cas suivants:

1o. Chaque fois que pour une cause quelconque, la récolte donne des signes de dégénérescence, ce qui se manifeste souvent par le manque de vigueur dans la levée, la croissance et d'uniformité dans la récolte, ou encore par la présence de nombreux grains non remplis. Ajoutons ici que la sélection peut atténuer cette condition.

2o. Lorsque, pour des raisons de climat ou de saison défavorable, la récolte n'a pu atteindre le degré de maturité nécessaire ou qu'au cours de la saison la semence a subi des dommages causés par une température défavorable. C'est bien le cas dans le quel nous nous trouvons cette année.

3o. Quand la récolte est infectée de mauvaises herbes dont les graines peuvent être difficilement séparées du bon grain ou lorsque des variétés ou des espèces étrangères y sont présentes.

4o. Lorsque la variété employée est, sous le rapport du rendement, de la précocité de maturité, de la résistance à la verse, aux maladies, etc., inférieure à d'autres

variétés en vente dans le commerce. Nous voulons donc simplement démontrer "qu'un cultivateur possédant les meilleures variétés, quant aux conditions spéciales de sa ferme, et qui, au surplus, en surveille la pureté et le criblage peut fort bien multiplier indéfiniment, soit qu'il y ait dégénérescence, sauf en cas d'accident", et s'excepter ainsi d'acheter tous les 3 ou 4 ans une nouvelle provision de grain de semence, à des prix toujours assez élevés.

Guillaume PRINCE, agro. (Le Progrès du Saguenay)

Le visage de l'homme est une flamme douce et vivante qui sort des yeux et du sang, qui s'anime, s'apaise, et jusque dans le repos le plus profond colore notre immobilité.

MUNICIPALITE DE MADAWASKA

RAPPORT DE L'AUDITEUR POUR L'ANNEE 1923

DEPENSES

Table of expenses for the Municipality of Madawaska in 1923, including interest, salaries, and various administrative costs.

RECETTES

Table of revenues for the Municipality of Madawaska in 1923, including taxes and other income.

RESUME

Summary table showing the balance of the bill and the total amount due to the bank.

Tous Les Comptes DUS

A la propriété de R.-W. Hammond, Devront être payés avant le 15 Février.

R.-W. HAMMOND,

Gérant pour l'acquéreur.

CARTE D'AFFAIRES

Dr. OLIVIER J. CORMIER - Chirurgien-Dentiste - à l'ancien bureau du Dr Z Vésina chez M. Jos. Gagné, près de l'hôtel Royal EDMUNDSTON N. B.

Fred L. HEBERT D.D.S. - Chirurgien Dentiste - Gradué de l'Université de Montréal Bureau voisin de l'édifice J. David EDMUNDSTON N. B.

MAX. D. CORMIER - Avocat, Notaire Public EDMUNDSTON N. B.

A. M. SORMANY M.D. - Médecin-Chirurgien EDMUNDSTON N. B.

ALBERT J. DIONNE - Avocat, Notaire Public Bureau: Chez M. Wilbro I Saindon, antrefois Hôtel Commercial de M Jos Têtu EDMUNDSTON N. B.

HOPITAL PRIVE LAPORTE CLAIR N. B. Spécialité: chirurgie, maladies des femmes, maternité.

MICHAUD & CYR - AVOCATS BLOC MADAWASKA EDMUNDSTON N. B.

H. G. Hoben - CHARTERED ACCOUNTANT FREDERICTON N. B.

TOUTE FEMME SE DEMANDE

Comment elle pourra le mieux conserver - non seulement pendant ses beaux jours de jeunesse, mais pendant la durée moyenne de sa vie et même dans un âge plus avancé - ces traits des formes et du profil - tout respicandus de santé et de vie qui la rendent si agréable à voir, tant à ses propres yeux qu'aux regards charmés de tous ceux qui lui sont chers.

Le Régulateur de Santé de la Femme de Dr. J. Larivière

Justement parce qu'il aide à conserver la bonne santé dont dépend à un si haut point la beauté surtout féminine, contenu en soi la réponse qui ne faillit jamais. C'est un remède végétal naturel pur, pouvant aider doucement la nature - tendant à stimuler le fonctionnement de l'organisme et à corriger les mauvais effets des veilles trop prolongées, de l'alimentation impropre, du manque d'exercice nécessaire à la santé ou de la négligence des autres lois de l'hygiène. Lorsqu'on en fait usage tel qu'indiqué, le Régulateur est absolument inoffensif et on peut l'employer en toute confiance dans la plupart des cas d'aplasement général, le débilité des organes sexuels, de retard ou d'irrégularité des fonctions féminines, et autres indications de santé perdue ou chancelante. Cette excellente préparation est en vente dans toutes les pharmacies.

JOS. MOSCOVICZ,

Chaussures - Merceries Hantes Faites Chapeaux.

ACHETEZ CES MARCHANDISES ICI ET PAYEZ MEILLEUR MARCHÉ.

Table of clothing items and prices, including sweaters, shirts, and golf bas.

PREPARATIFS - Calino va se marier et il ne sait plus où donner de la tête. - Vous en avez fait beaucoup? - Ah! gémit-il, que c'est ennuyeux tous ces préparatifs..... - Je crois bien! Aujourd'hui, j'ai pris un bain!.....

SEVERE - Le Médecin. - Vous avez mauvaise mine, madame, depuis la mort de votre mari. Il faut songer à vous remarier. - La Cliente. - Oh! docteur! Serait-ce une demande en mariage? - Le Médecin (Souriant). - Permettez-moi, chère madame, de vous faire remarquer qu'un docteur prescrit un médicament, mais ne le prend pas.

151,565.00 133,036.30 91,458.38 1,353,105.39 81,980.94 183,600.77 \$37,374,565.52

ADMINISTRATION H. LAPORTE Président DE BIENVENU Directeur général S PAR LES

ADA sions 10 et 11 de l'honneur de sou-

livres du bureau-ursales. Tous les qu'on nous ont été nion que les opé-naissance, relèvent

représentant les ant les prêts, ont

port des adminis-rculé d'et exact ulé du ler juillet pertes et créances spécial pour faire eignements et les l'indiquent les li-

L.L.C. TEAU, C.A. L.L.C. tous été réélus à tration de la ban-ctionnaires, l'hon-ieurs W.-B. Carots de la banque.

-censeur, laquelle ctionnaires, l'hon- de Québec a été de ce bureau de

E. Wile, E. Poi- L. Dea, A. Fin- et, L. Cyr, L. Gan- aut, C. Journault, eilleux, A. Bour- le, A. Gaudet, C. eblanc, R. Lavole, Tardif, F. Powers.

it, le jeune homme mûr gouverne, le le mourant décou- de ces états ren- chose de divin faire au cœur la vérité.

C.N.R.

NOTES LOCALES

Jeudi dernier un groupe d'amies se rendait chez Mde Alex. Albert pour lui faire une partie surprise. Il y eut partie de charlemange, chant, musique. Un goute fut servi par les organisatrices Mmes W. Landry, Nap. Levasseur et J. Pelletier.

Parmi les invitées qui ont pu se rendre on remarquait : Mmes L. Rossignol, F. Gagnon, P. Babu, J.-A. Michaud, Max. Bourde, F. Bourgoin, F. Fournier, E. Carlabours, F. L'voic, F. Morneau, T. Guereite, G. Larlee, B. Leboeuf, J.-B. Michaud, S. Dupuis, R. Gagnon, J. Deschenes, A. Martin, C. Chenard, V.-H. Albert, R. Clavette, N. Legere, J. Dionne, H. Nadeau, L. Morneau, J. Cyr, Mles A. Morneau, Nadeau, A. Gagnon, E.-J. Albert, W. Albert.

Mme Albert su bien recevoir ses amies quoique très surprise, plusieurs qui n'ont pu se rendre à l'invitation, ont envoyé de beaux cadeaux. Toute se séparèrent enchantées de leur veillée et espérant en avoir une autre à surprendre bientôt.

M. P.-P. Morais, voyageur de commerce, était dans notre ville cette semaine. On sait que M. Morais est un ardent patriote qu'aucune cause française ne laisse indifférent. M. Morais s'occupe activement du mouvement lancé par le Madawaskien en faveur de la réforme de l'instruction du français dans nos écoles, et il nous dit que partout il rencontre beaucoup d'enthousiasme et que les anglais eux-même admettent le fondé de nos réclamations.

Dimanche dernier un groupe de petits amis se rendait chez le Dr. A.-M. Sormany pour y fêter l'anniversaire de Roger. Parmi ceux qui étaient présents on re-

marquait : Allan Bourgoin, Paul Bourgoin, Marcel Sormany, Francis Bourque, Armand Sormany, Eugène Abbis, Shaker Abbis, Rodolphe Boucher, Annette Sormany, Irène Lebel, Marguerite Lebel, William Albert, Rodolphe Daigle.

L'après-midi et la soirée se passèrent gaiement, et on se sépara vers neuf heures emportant un bon souvenir de cette fête.

NAISSANCES

Le 29 janvier dernier est née à M. et Mde Roderick McDonald, une fille baptisée Mary Grace. Parrain et marraine M. et Mde Lainé.

Le 31 janvier, à M. et Mde Henri Laforest, une fille baptisée Marie Marguerite Gertrude. Parrain et marraine M. et Mde Denis Martin.

Le 3 février, à M. et Mde Arsne Gauthier, un fils baptisé Joseph Ovide Uldéric. Parrain et marraine M. Adelin Savoie et Mlle M. Lise Griffin.

Le 10 février, à M. et Mde Albert St Onge, un fils baptisé Joseph Emery Camille. Parrain et marraine M. et Mde Olivier Pelletier.

Le 12 février, à M. et Mde Louis Bérubé, une fille baptisée Marie Blanche Lucienne. Parrain et marraine M. et Mde Willfrid Léger.

Le 8 février, à M. et Mde Joseph Ba 4, une fille baptisée Marie Stele Corinne. Parrain et marraine M. et Mde Ludger Raymond.

NOTRE EAU

Les personnes qui, l'automne dernier, s'intéressaient à vouloir en outre la valeur de l'eau de notre acqueduc, apprendront avec

plaisir que nous pouvons en boire sans danger, puisque la province de Québec en importe chez elle. Voici ce que nous lisions sur un journal de Québec, cette semaine.

Les officiers de la commission des Liqueurs ont opéré deux importantes saisies d'Edmundston, N.B. La première a eu lieu le 2 février et plusieurs caisses de bois son ont été confisqué. La seconde était faite quelques jours plus tard, le 7 courant. Après avoir payé une trentaine de piastres pour frais de transport, les détectives constatèrent qu'ils venaient de saisir 50 gallons d'eau pure. Le bootlegger avait voulu se payer la tête des autorités, mais cela prouve tout de même qu'elles exercent une étroite vigilance.

AUX FERMIERS

Les Représentants suivants ont été nommés par la INTERNATIONAL HARVESTER Co. of CANADA Ltd., pour s'occuper de la vente des fameuses machines McCormick-Deering et Internationales.

- J.-B. Clair, Clair, N. B.
 - Jerry Boutot, Lac Baker.
 - Max. C. Cyr, Baker Brook.
 - Alex. Nadeau, St Hilaire.
 - Willie C. Albert, Edmundston.
 - Arthur Hudon, St Basile.
 - Fred O. Soucy, Rivière Verte.
 - Manus Mazerolle, Ste Anne.
 - Alex.-B. Violette, St Léonard.
 - Paul Gagnon, Grand Sault.
 - J.-D. Vertefeuille, Kedgewick.
- Avant de placer vos commandes, demandez nos prix et conditions soit aux agents ou directement à :
- FRANK E. FOURNIER,**
Agent Général,
EDMUNDSTON, N. B.

Petites Annonces

TARIF—A vendre, à louer, Demandes pour institutrices, employés, maisons de pension etc. : annonces pour objets perdus, etc., etc. Ne devant pas excéder 2 poches sur une colonne, être insertion, 50 cents.—Insertions subseqentes 25 cents.

A VENDRE

HOTEL A VENDRE ou à Louer
A Van Buren Me., située sur la rue du Pont, contenant 31 appartements. Tout meublé Prix Raisonnable, et condition de paiement faciles.
S'adresser à : **Aiphonsé Gagné,** prop. St Léonard, N. B. j.n.o.-dec.-28.

PIANO
Un piano automatique "Rossini", de \$750.00 usagé pendant 6 mois, et en très bonne condition, sacrifié au prix de \$350.00.
J.-B. MICHAUD, M.P.
Tel. : 33-11 jan-17-j.n.o.

CLAVIGRAPHES
5 Clavigraphes Remington, Conditions de vente : \$10.00 comptant et la balance \$10.00 par mois. A louer \$5.00 par mois. Aussi 2 machines à additionner "Burroughs" à vendre ou à louer à de bonnes conditions.
J.-B. MICHAUD, M.P.
Tel. : 33-11 jan-17-j.n.o.

Une magnifique terre de quatre arpents sur un mille et demi, située à Patrickville dans les concessions de St Jacques. Tous les animaux et les machines agricoles sont également à vendre, S'adresser à **FRED. DUFOUR.**

ON DEMANDE

ON DEMANDE
Des personnes industrielles et capable désirant s'établir un commerce indépendant, en vendant au détail les "Good Health Products", Méderines, Epices, Essences, Préparations de Toilette, etc., de marque "Rawleigh", à la campagne, villes ou villages. Produits vendus à termes; les plus bas prix du gros; la plus importante et plus solide Compagnie. Un commerce permanent, profitable et indépendant. Ecrivez à W.-T. Rawleigh Co. Ltd., Dept., 2988, London, Ont. jan. 24-4s.

LA BANQUE NATIONALE
a l'honneur d'annoncer au public qu'elle a ouvert une Succursale à **EDMUNDSTON**
Sous la gérance de **M. Jos. MORENCY**

Vous y trouverez un accueil courtois et empressé de la part de notre gérant et de ses assistants.

Il se feront un plaisir et un devoir de mettre à votre service leur expérience et un service de banque complet Ouverture de Comptes d'Épargne, Comptes Courants, Escompte, Traités, Mandats d'argent, Lettres de Crédit, Paiements Télégraphiques, Transferts de Fonds, Collection de Comptes, et toutes autres opérations de Banque.

Heures de Banque, tous les jours, samedis exceptés, de 9hrs A.M. à 3hrs P.M.
Les Samedis de 9hrs A.M. à midi.

ous-Agences à Green-River, Lac-Baker, St-François, St-Jacques, Ste-Anne, Baker-Brook, N. B. Sully, Les Etroits, St-Eluthère, P. Q.

A notre nouvelle Succursale et à nos Sous-Agences, vous trouverez toutes les facilités pour la transaction de vos affaires de Banque. Nous sollicitons respectueusement votre patronage.

La BANQUE NATIONALE

KLENZO
Le nom d'une bonne **PATE A DENTS**
35cents le Tube
Nettoie Bien, et laisse un goût rafraichissant dans la bouche
D.-H. VANWART, Edmundston, N. B.
"C'est la qualité qui compte au REXALL"

ENCOURAGEONS NOS ANNONCEURS

ENCORE UNE FOIS
Le CASINO a l'occasion de montrer la **SUPERIORITE** de son Programme.
LUNDI et MARDI
NOUS AVONS LE PLAISIR DE PRESENTER **MIGHTY LAK' A ROSE**
Nous vous promettons beaucoup, à vous de vous rendre ce chef d'oeuvre.

MERCREDI JEUDI
TRIFLING with HONOR
Universal-Jewel en 9 parties
La plus grande production des Sports en existence.
aussi Comédie Fox
A Monkey Mix-up!

Scene From "TRIFLING WITH HONOR"
UNIVERSAL-JEWEL PRODUCTION

GOLDWYN présente
RED LIGHTS
MELODRAME D'AMOUR ET D'ACTION
aussi 11ème Episode de
EAGLE'S TALON
AVIS—Vu la longueur des programmes, les représentations seront aux heures suivantes:
7.15 et 9.00 hrs.
ADMISSION: Toute la semaine, 35 et 10 cents
LA DIRECTION.

Pourquoi le Ford Prédomine

Les Ressources Ford

Le Ford est le produit d'une institution autogène qui, depuis un certain nombre d'années, fournit à tout le monde un excellent moyen de locomotion.

Reconnaisant la valeur du Ford comme véhicule, le public a acheté les produits Ford en si grandes quantités que la vente des automobiles et camions Ford égale les ventes de toutes les autres marques réunies.

Il en est résulté un accroissement des ressources de la Ford du Canada qui dépassent maintenant \$20,000,000.

Ces ressources permettent d'acheter les meilleurs matériaux à un prix minimum.

Elles permettent d'organiser chaque procédé de production, depuis l'achat des matériaux jusqu'à la complète fabrication de l'auto sur une telle base que toute opération non essentielle se trouve éliminée.

Les économies ainsi réalisées ont leur répercussion sur les prix Ford, lesquels toujours très modiques, sont actuellement à leur plus bas niveau.

Voilà ce que les ressources Ford signifient pour vous.

Voyez n'importe quel vendeur de Ford autorisé

AUTOS CAMIONS TRACTEURS

Ford

Le Madawaska Dec. 1923 Jan-Feb. 1924